

Dédicace d'ouvrage Pierre Abadié publie un document sur la fiscalité au Burkina Faso

Pierre Abadié, expert comptable et conseil juridique franco-burkinabè, a présidé la dédicace de son ouvrage, intitulé : "Mémento fiscal du Burkina Faso", lors d'une conférence de presse, le 17 septembre 2011 à Ouagadougou.

Connu pour ses points de vue critiques dans le milieu des affaires, Pierre Abadié exerçant au Burkina Faso depuis 1998, affirme que sa présence et sa démarche n'ont qu'un but, à savoir le développement économique du Burkina Faso. C'est dans ce cadre qu'il a une fois de plus mis à la disposition des entreprises burkinabè, soucieuses de mieux connaître les textes, un document qui, selon lui, répond à leur besoin de clarification en matière de fiscalité. Avant cette dernière publication, "*Le mémento fiscal du Burkina Faso*" de Pierre Abadié sur le

faciliter le bon fonctionnement des entreprises, de telle sorte qu'elles puissent se développer de façon harmonieuse, sans conflits avec leurs partenaires de l'administration fiscale.

La démarche consiste à faire en sorte que l'activité économique soit plus facile à développer dans le respect des règles du jeu. Pour ce faire, il faut que les textes fiscaux soient connus de tous, d'où la nécessité de les rendre plus accessibles, en les présentant de façon simplifiée, a souligné l'auteur. Le prix unitaire étant de 60 000 F CFA au Burkina Faso, son accessibilité pourrait poser problème, selon



Pierre Abadié (à gauche) entend œuvrer au développement économique du Burkina Faso, à travers ses œuvres.

pays des Hommes intègres, on lui attribue quatre ouvrages, à savoir le code des impôts, le code social, le code minier, le classeur des imprimés fiscaux et sociaux du Burkina Faso. L'auteur présente sa dernière publication comme étant la version qui explique et présente de façon simplifiée, les textes se trouvant dans le "*code des impôts*". Dans ce nouveau livre, l'auteur dit avoir moins utilisé les termes techniques et cela dans des phrases relativement courtes. On y trouve une présentation, sous forme de tableaux synthétiques, qui donne une vue claire des règles du jeu, en répondant aux questions telles que : qui paye l'impôt ? Quand, comment et où paye-t-on l'impôt ? Ces tableaux illustratifs donnent également le coup des différents impôts rendant ainsi l'information plus digeste. Ainsi présenté, selon Pierre Abadié, ce document a pour objectif de

certaines journalistes. Pour Pierre Abadié, ce coût s'explique par le fait qu'il n'a reçu aucune subvention pour l'élaboration de ce document. Il note cependant, qu'il attend de certaines structures comme l'Union européenne, des actions qui lui permettront de mettre l'ouvrage à la disposition de tous, à un coût réduit voire gratuitement sur Internet. L'auteur de cette œuvre fait savoir qu'il en a laissé dans des bibliothèques comme celle de l'Université de Ouagadougou, afin que les étudiants puissent s'en servir. Toujours dans le souci de rendre plus accessibles ses œuvres, Pierre Abadié invite toute personne pouvant l'aider à traduire ses livres en langues nationales, à bien vouloir le faire pour ceux qui n'ont pas une parfaite notion de la langue française.

↳ **Vamousa OUATTARA
Dramane KABORE**